



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E150668

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1991
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
118 000

Raison sociale : CONFORT MAINTENANCE SERVICES

Sigle : CMS
16 RUE PAULE RAYMONDIS
31200 TOULOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 383504487

Téléphone : 05 34 30 49 31
Portable :

Fax :

Siret : 383 504 487 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 020033704 02

Site Internet : www.cmstoulouse.fr

E-mail : sophie.azema@cmstoulouse.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59904117

Responsabilité légale :

DUFFAUT PAUL GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59904117

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/11/2022
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.